Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212203699-20260306-2026_011-DE

COMMUNE DE TRÉMEUR
(Côtes d'Armor)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le six du mois de mars, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy CORBEL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 février 2026.

Présents : CORBEL Guy - ÉON-SALABERT Fanny - PERRAULT Stéphane - NOËL Pierrick - AUBURTIN Jérôme - BASTIEN Carole - CORLOSQUET Chantal - DESCHAMPS Marie-Noëlle - DAULT Francis - DESAINT DENIS Adeline (présente jusqu'à 20h15) - FOURNIER Yohann - MEUNIER Romain - NOËL Philippe - POINÇU Sandra - RÉHEL Jean-Paul.

Absents : Néant

Secrétaire de séance : DAULT Francis

Délibération n° 2026-011 - Décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal

- Devis signé avec Côté Clôture : installation d'un portillon d'un montant de 597,41 € TTC.
- Devis signé avec l'entreprise Cottain : fourniture et pose d'une sirène et d'un déclencheur pour la cantine, pour un montant de 856,27 € TTC.
- Devis signé avec Signaux Girod : achat de panneaux de risques inondations (chaussée glissante, route inondée, boue), pour un montant de 614,11 €.
- Droit de préemption urbain non exercé : pour la vente du bien situé 8 rue de la Rouelle, propriété de BERGER Matthieu et GUILLET Élodie.

Le Conseil municipal prend acte des décisions prise par le Maire.

Fait et délibéré les an, mois et jour susdits.
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Guy CORBEL

MAIRIE DE TREMEUR
Côtes d'Armor

Le secrétaire,
Francis DAULT